

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 8 Septembre

L'ESPIONNAGE

Les journaux allemands font grand bruit au sujet d'une prétendue affaire d'espionnage dans laquelle serait impliquée Mme Ismert, femme de l'ancien inspecteur spécial de Pagny-sur-Moselle. Les feuilles officielles allemandes de Metz, prétendent que la police a trouvé sur Mme Ismert des papiers compromettants.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les journaux d'Outre-Rhin racontent des histoires de ce genre, et donnent volontiers à entendre que la plupart de nos nationaux qui voyagent dans l'empire germanique pour leurs affaires ou leur commerce, s'occupent plus ou moins de lever des plans ou de se faire renseigner sur la situation de l'armée allemande.

« Quand on a la jaunisse on voit tout jaune » dit un dicton populaire; et il nous semble que ce dicton peut parfaitement s'appliquer à nos voisins, à propos de l'espionnage.

Nous avons appris à nos dépens, en 1870, et quelques années avant la déclaration de guerre, que les Allemands sont experts dans ce métier et qu'ils en usent et abusent avec une facilité et une virtuosité qui défient toute comparaison et toute concurrence.

Nous ne voulons pas leur en faire un reproche, puisque c'est dans leur tempérament d'espionner et que la situation est telle aujourd'hui en Europe que toutes les puissances sont obligées d'être constamment sur le « qui vive » et l'arme au bras.

C'est l'Allemagne qui est la cause de cet état de choses anormal et onéreux; c'est elle qui en supportera les responsabilités devant l'histoire.

La police prussienne fait bonne garde en Alsace-Lorraine. C'est son droit assurément, comme ce serait le nôtre aussi de faire de même à notre frontière de l'Est; mais elle a

le tort d'être trop tatillonne et trop brutale, d'arrêter les gens à la légère et de leur prodiguer les tracasseries et les ennuis.

Si nous nous conduisions de même à l'égard des Allemands qui viennent en France, on jetterait de beaux cris à Berlin et dans tout l'empire; on nous accuserait d'intolérance et de mauvais vouloir vis-à-vis de nos anciens ennemis.

Et cependant, en agissant ainsi, nous ne ferions que leur rendre la monnaie de leur pièce; ce sont eux qui ont donné l'exemple.

L'espionnage ! ils le pratiquent de toutes les manières et un peu partout, car il y a des sujets de l'empereur Guillaume non seulement à Paris mais sur toute l'étendue du territoire, dans tous nos départements.

C'est à peine si, en Allemagne, on compte un millier ou deux de Français. En revanche, il y a en France près de cent mille Allemands, qui vivent à nos dépens et viennent faire à nos commerçants et à nos ouvriers une concurrence ruineuse. Et non seulement nous ne nous en plaignons pas, mais nous trouvons la chose toute naturelle.

Pourtant il en était autrement le lendemain de la guerre de 1870-71. A cette époque, nos commerçants et nos industriels, encore sous la douloureuse impression des désastres et des ruines accumulés sur le sol de la patrie, avaient pris la ferme résolution de ne plus employer dans leurs bureaux ni dans leurs ateliers ces sujets allemands qui étaient revenus nous combattre sous l'uniforme militaire prussien, après nous avoir espionnés chez nous, dans nos demeures, comme employés ou domestiques.

Où sont aujourd'hui ces belles résolutions? Qu'est devenu ce patriotisme qui songeait à ne plus commettre la même faute, à ne plus réchauffer dans son sein le serpent qui plus tard donnera la mort à son bienfaiteur?

Tout cela est oublié ! Nous commettons de nouveau les mêmes fautes dont les conséquences nous ont été si funestes, et cela avec une légèreté d'autant plus coupable que nous avons été instruits par une douloureuse expérience.

— Eloignez-vous, monsieur, lui dit-elle, vous m'empêchez d'approcher. Si vous êtes incapable de rien faire, laissez les autres agir à votre place.

Avec l'aide de M. de Rochepleuc, Henry finit par arracher les derniers lambeaux de gaze enflammée. Il avait les mains affreusement brûlées mais il ne fai-t guère attention à la douleur qu'il en éprouvait. Cécile, Mme de Kéralain étaient-elles saines et sauvées? Que lui portaient ses blessures toutes cuisantes qu'elles étaient.

Mme de Kéralain soutenait toujours Cécile évanouie entre ses bras : toutes deux avaient de légères blessures. La flamme avait léché leur chair, mais n'avait pas pénétré profondément. C'était l'affaire d'un léger pansement et de quelques petits soins. La frayeur seule avait causé l'évanouissement de Cécile. Yvonne la souleva comme elle eût fait d'un enfant, l'emporta dans sa chambre et lui prodigua les témoignages de la plus vive tendresse. Quand elle eut appliqué sur les beaux bras meurtris de la pauvre enfant des compresses et des bandes, elle souffrit qu'on versât un peu d'huile sur les écorchures qui marbraient les siens, puis elle renvoya tout le monde.

Pâle, le front plissé, elle était là, penchée sur le lit où Cécile reposait. Elle épiait le moindre souffle sur les lèvres de l'enfant, caressait ses cheveux et baiguait ses tempes.

— Oh ! oui, murmura-t-elle, tu es bien ma fille ! Voilà pourquoi il a voulu te tuer, le misérable.

Longtemps, Cécile resta sans mouvement. Madame de Kéralain commençait à désespérer. Tout à coup, la jeune fille ouvrit doucement les yeux; elle rencontra le visage d'Yvonne anxieusement penché sur le sien :

Sommes-nous donc incorrigibles ? Et donnerons-nous toujours des verges à nos ennemis pour nous fouetter ?

Ce serait folie de croire que tous les Allemands qui séjournent en France sont de parfaits gentlemen, uniquement occupés de leurs affaires personnelles. Ils étaient aussi uniquement occupés de leurs affaires personnelles avant la guerre de 1870, ce qui n'empêchait pas qu'ils levaient le plan de nos forts, de nos routes, et des moindres sentiers qui sillonnaient nos campagnes et nos bois. On sait que cela servit à leurs armées pendant la guerre.

La vérité est que nous nous montrons trop tolérants et trop confiants à l'égard des étrangers qui viennent s'installer chez nous. Les Allemands nous obligent à une foule de formalités tracassières quand nous voulons passer la frontière pour aller chez eux; et nous, toujours trop généreux et trop naïfs, nous leur ouvrons nos portes à deux battants.

Est-ce logique ? Non.

Nous devrions nous souvenir de l'espionnage Allemand avant et pendant la guerre de 1870-71.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

La rentrée des Chambres

La rentrée du Parlement paraît fixée au 20 ou 25 octobre.

La grosse question qui se posera est celle du budget. Le gouvernement demandera-t-il des deuxièmes provisoires, afin de discuter, dans toute son étendue, le budget de 1895; ou bien demandera-t-il le vote d'un budget semblable à celui de cette année pour remettre les grosses questions au budget de l'année suivante? C'est dans les prochains conseils que cette alternative sera étudiée.

La dépopulation des campagnes

M. Jules Simon, dans son article hebdomadaire du *Figaro*, signale diverses causes de la dépopulation des campagnes :
Après 3 ans de son métier de soldat, on est libre

— Maman, soupira-t-elle doucement et elle fit un mouvement pour jeter ses bras autour du cou de la marquise. La douleur lui arracha une exclamation.

— Ma fille ! répondit Yvonne, c'est donc vrai ! Ma fille ! ma chère fille ! Et l'âme de la mère passait tout entière sur ses lèvres pour faire fête à l'enfant retrouvée.

Malgré le désir qu'elle avait de savoir tout ce qui s'était passé, elle voulut exiger d'abord que Cécile prit quelque repos mais celle-ci était encore plus impatiente de raconter que sa mère d'écouter. Aussi commença-t-elle immédiatement le récit que nous connaissons. Elle n'oublia rien : ni les dangers qu'elle et son père avaient courus, ni les années de calme et d'insouciance passées à la villa, ni la délivrance d'Henry, ni la fuite à travers l'Italie. Elle rendit l'émotion que son père avait éprouvée, à Arona, celle qui l'avait saisie, quand, pour la première fois, elle avait parlé à sa mère. Elle découvrit enfin les trésors dont son cœur était rempli. Madame de Kéralain écoutait heureuse, charmée, oubliant, pour un instant, tout ce qu'elle avait à souffrir encore.

— Si vous saviez, mère adorée, disait Cécile, combien mon père vous aime !

— Et combien je l'aime, moi, répondit Mme de Kéralain.

— Je n'aurais jamais osé vous dire qui je suis, cont naît Cécile.

— Tu m'aurais évité de terribles anxiétés ajoutait Yvonne.

— A nous deux, mère, nous sommes fortes, nous découvrirons le coupable, n'est-il pas vrai ?

— Nous essayerons...

de rentrer chez soi, de remettre sa veste et ses sabots et de passer ses journées tout seul dans un champ, et ses nuits, entassé avec tous les autres dans une chambre où on étouffe. Il semble à ce fusillier qu'il descend plusieurs crans de l'échelle sociale en redevenant paysan. Il quittera la caserne, mais il quittera aussi la ville : la ville aux grandes usines, aux grandes foules, aux grands estaminets, où on n'a pas les curés sur le dos et où on est libre comme l'air une fois le travail terminé.

S'il a été sergent, il est bourgeois pour toute sa vie; s'il est resté soldat, il veut au moins être citoyen. Il délaisse l'agriculture et entre dans l'industrie. Le travail des champs n'a plus que les enfants, les infirmes et quelques obstinés philosophes à leur manière, qui ont gardé le souvenir des premières caresses et des anciennes amitiés.

L'école primaire seconde ce mouvement d'émigration dans les villes. On sait tant de choses à présent ! Ces paysans ne savaient rien. Ils n'avaient pas besoin de lire le *Petit Journal*. Ils ne songeaient pas à devenir orateurs dans les clubs, ni à choisir pour leurs soirées entre le club et le café-chantant.

La République les oublie là-bas, dans leurs villages. Elle ne donne pas même le nécessaire, *panem et circenses*, le pain et le cirque. Ils n'ont ni journal, ni livres, ni club, ni spectacle, ni hôpital, ni médecins, ni grèves, ni émeutes. On leur refuse tous les plaisirs de la vie. Et ils resteraient là, eux qui peuvent être tisseurs, ou typos, ou mécaniciens, et qui ont été trois ans tourlourous ?... Jamais de la vie.

Et pourtant la vie rurale est la plus saine de toutes, la plus sûre, la plus agréable, la plus virile, si on voulait faire le nécessaire pour développer ses avantages et se donner la peine de les démontrer.

O fortunatos nimium, sua si bona norint

Mais on s'endort. Nous ne sommes qu'une vingtaine de Cassandres pour crier de tous côtés qu'en France surtout, l'agriculture est la force et l'avenir du pays.

Je vois les choses bien autrement que nos troupiers. Si j'étais de force à piquer les boeufs et à dresser une meule de blé ou de foin, je me croirais un aristocrate, tandis que dans les villes, sous le règne de la machine à feu continu, nous ne sommes que des esclaves.

M. Spuller et les ralliés

M. Spuller, à l'occasion du Comice agricole de Seurre (Côte-d'Or), a prononcé un discours où il revient sur sa fameuse déclaration de l'esprit nouveau, et dont le passage suivant est à retenir.

— Mais nous réussissons ?
— Dieu le veuille.
— Vous n'avez pas l'air d'avoir confiance, mère chérie ?

— J'ai déjà tant cherché.
— Eh bien ! j'ai découvert ce que vous n'aviez pas trouvé.

Et Cécile raconta à sa mère sa promenade nocturne dans la chambre mortuaire et la réflexion qu'elle avait formulée devant M. de Rochepleuc.

— Et qu'a-t-il dit, demanda Yvonne.

— Rien, répondit Cécile; mais a paru très ému.

— Et c'est depuis ce jour qu'il n'est pas revenu !

— Oui.

— Oh ! mon Dieu ! quel espoir. Mais ton père, où est-il ?

— Je l'ai laissé à Arona.

— Et depuis... ?

— Hélas ! c'est ce qui me tourmente; je lui avais envoyé Beppe; mais depuis ce temps je n'ai pas eu de ses nouvelles.

— Qu'est-il arrivé ?

— Si j'y pouvais le savoir !

— Il faut écrire.

— Je l'ai fait; mais je n'ai pas eu de réponse.

— Il faut recommencer.

Il fut convenu entre la mère et la fille qu'elles écriraient le lendemain et que, si elles ne recevaient pas de réponse, elles enverraient à Arona l'abbé Leclerc.

— Il ne nous est pas permis, mère, dit Cécile, de nous absenter; notre poste de combat est ici; nous n'avons plus le droit de déserter.

Le lendemain, la lettre ne put être ni écrite, ni envoyée. Une fièvre violente s'était emparée de

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 20

LE

CRIME DE KÉRALAIN

Par la COMTESSE DE BEAUREPAIRE

XXI

Il était poussé par Mme de Montgarde qui tout à coup, avait vu des flammes s'élever du bas de la robe de Mlle Martini, l'allumette mal éteinte, que Bertrand avait négligemment jetée, était tombée parmi les flots de tulle et les avait enflammés en un clin d'œil.

A cette vue Henry s'élança; mais il avait été devancé par Mme de Kéralain qui, en une seconde avait entouré de ses bras Cécile défaillante. Quoique la robe d'Yvonne fût en étoffe lourde et épaisse, le feu commençait à s'y communiquer. Henry arracha une portière et la jeta sur le groupe enflammé, puis, à l'aide de ses mains, il essaya d'étouffer les flammes qui crépitaient encore. La lutte fut longue et terrible.

Henry appelait à son aide M. de Maloy. Mais celui-ci était tellement affolé qu'il ne faisait qu'entraver les secours. M. de Rochepleuc le regarda plusieurs fois avec étonnement, il lui parla assez rudement :

Parlant des ralliés, il dit : « Soyez sans inquiétude, mon cher Ricard, il n'est jamais entré dans la tête des vrais républicains d'aller chercher nos adversaires pour les mettre à notre place. Mais la République ne peut pas être le gouvernement d'une secte. Ce gouvernement doit être celui de la nation tout entière.

» La République, c'est la force; elle domine. Je ne dis pas qu'elle n'a plus à se garder contre des adversaires dont on connaît la persistance et la ruse.

» Livrer la République à ces adversaires, ce ne serait pas un acte de traître, mais d'imbécile.

» Ce n'est pas après vingt-quatre ans que nous allons leur dire : la place est toute chaude, donnez-vous donc la peine de la prendre. »

M. Leygues à Villeneuve-sur-Lot

M. Leygues, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, viendra présider à Villeneuve, le 16 septembre, l'inauguration d'une statue de la République.

Au cours des fêtes qui auront lieu à cette occasion les 16 et 17, sera donné un grand concert dont le bénéfice sera affecté à l'érection d'un monument à la mémoire des mobiles de l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot, morts pendant la guerre de 1870.

La maladie du Comte de Paris

Buckingham, 7 septembre.

On télégraphie de Buckingham, que la faiblesse du Comte de Paris est arrivée à l'extrême.

Son état est toujours somnolent. Il ne parle presque pas, mais il conserve toute sa lucidité d'esprit.

Le Soleil dit que la maladie de Mgr le Comte de Paris remonte à cinq ans et a été diagnostiquée par Geineau-de-Mussy.

Dans l'entretien qu'il a eu mardi avec le duc d'Orléans, il l'a béni en lui disant : « Adieu, va et marche toujours droit. »

La naissance de Monsieur le Comte de Paris

La Figaro :

« A Paris, le 24 août 1838, dans la grande salle du 1er conseil de guerre, l'horloge marquait deux heures cinquante de l'après-midi. Le commandant Tugnot de Lannoy venait de prononcer un réquisitoire tendant à punir sévèrement le jeune soldat Biscarrat, prévenu d'insoumission à loi militaire. M. Cartelier se levait pour prendre la défense de l'insoumis. Au moment où il ouvrait la bouche, un coup de canon ébranla les vitres de la salle du conseil, puis deux, puis trois, puis quatre. Un grand silence s'était fait.

» Au vingtième coup, une crispation d'attente plissa les faces sévères des vieux soldats. Un vingt-et-unième éclata soudain... puis un vingt-deuxième, puis un vingt-troisième. Les faces sévères se détendirent et s'illuminèrent; M. Cartelier, qui était resté levé, prit enfin la parole dans le grondement ininterrompu des décharges :

— Messieurs, dit-il, ma plaidoirie est terminée; ce coup de canon est le meilleur argument de ma défense.

» Et séance tenante, unanimement, le Conseil vota l'acquiescement.

» Or, ce vingt-et-unième coup de canon, qui constituait le plus clair de la défense du jeune Biscarrat, annonçait à Paris, à la France et au monde qu'un héritier des rois était né.

» Cet héritier était M. le Comte de Paris qui agonise en ce moment en exil. »

Cécile e', pendant plus d'une semaine, il fut impossible à la mère de quitter son enfant. Mme de Kéralain aurait eu confiance dans la loyauté d'Henry; mais celui-ci était aussi très malade et son médecin l'avait condamné à la réclusion. Ce que dura cette semaine, pour nos trois héros, c'est ce qu'il est impossible d'imaginer.

Il n'est pas besoin de dire que la situation d'esprit de Bertrand n'était guère plus enviable.

— Qu'est-elle venue faire ici? Cette fille maudite, se disait-il — chercher des preuves de l'innocence de son père? — Sur ce point je suis bien tranquille! M. de Kéralain ne pourra jamais reprendre sa place au foyer de la famille! Mais si Yvonne reconnaît sa fille dans Cécile Martini, si Yvonne apprend que son mari est vivant, Yvonne partira, elle ira le rejoindre... et moi? Moi j'aurai perdu ces longues années qui devaient me donner le bonheur et la richesse! Non! je ne veux pas que cela soit! Mais comment l'empêcher? On dirait que cette fille est protégée du ciel... Nous verrons bien!

Comme on le voit, les dangers surgissaient de tous parts sous les pas de Cécile Martini.

Il n'est pas besoin de dire que la première sortie d'Henry de Montgardec fut pour la châtelaine de Kéralain. Quand il arriva, celle-ci était dans son boudoir, assise auprès de la chaise longue sur laquelle Cécile était encore étendue. Personne ne pénétrait dans ce sanctuaire et jamais Mme de Kéralain n'invitait un étranger, mais il fut reçu avec des transports. Il eut toutes les peines du monde à ne pas se trahir surtout quand Cécile lui dit en lui tendant la main.

Je vous dois la vie. — Merci.

TIRAGES FINANCIERS

Mercredi matin a eu lieu le troisième tirage des obligations à lots de l'emprunt de la Ville de Paris 1886.

Le numéro 118650, gagne 100,000 francs.
Le numéro 681680, gagne 50,000 francs.
Les numéros 370157 — 185153 — 143311 — 569886, gagnent 10,000 francs.
Les numéros 53921 — 28395 — 677615 — 586181, gagnent 5,000 francs.
Les quarante autres numéros gagnent 1,000 francs.

Crédit Foncier

Obligations foncières 1879

Les numéros 1137922 et 1509251, gagnent 100,000 francs.
Le numéro 1303335, gagne 25,000 francs.
Les numéros 509392 et 556261, gagnent chacun 10,000 francs.
Les numéros suivants gagnent 5,000 francs : 1756783 — 756103 — 1645084 — 4619186 — 448784.

Obligations foncières 1885

Le numéro 864983 gagne 100,000 francs.
Le numéro 383155 gagne 25,000 francs.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs : 352012 — 923066 — 477996 — 365074 — 767615 — 349202.
Les 45 numéros suivants gagnent 1,000 fr. : 276417 — 236107 — 587854 — 165602 — 160155 — 767878 — 54838 — 321695 — 442196 — 233526 — 768198 — 360679 — 688186 — 335017 — 160698 — 180403 — 984529 — 866562 — 942059 — 107900 — 757697 — 608057 — 658301 — 796803 — 519301 — 653928 — 968694 — 852878 — 852148 — 689969 — 235232 — 73970 — 375372 — 667740 — 343092 — 941855 — 892809 — 225138 — 383334 — 866150 — 948131 — 111881 — 552235 — 683874 — 602174.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS

Séance du 6 septembre

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi, sous la présidence de M. Costes, maire.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Molié, remerciant le Conseil municipal de la bourse accordée à son fils au lycée et faisant connaître que son fils vient d'être reçu boursier.

Communication est donnée d'une lettre ministérielle annonçant qu'il ne peut être donné suite à un vœu du Conseil municipal, au sujet de la destruction des fusils confisqués aux braconniers de chasse.

Un projet de règlement concernant les employés d'octroi est renvoyé à l'examen des commissions.

Est renvoyée à la commission des finances une demande de concession d'eau formée par les sœurs gardes-malades.

Une réclamation du sieur Vincens, au sujet du retard apporté dans la construction du chemin vicinal d'Arbouys est renvoyée au service vicinal.

Une demande d'établissement de borne-fontaine à proximité de sa maison, formulée par M. Fichou, chef de bataillon au 7^e de ligne, est renvoyée à l'examen de la commission des travaux publics.

Depuis la scène que sa mère avait provoqué, son esprit avait travaillé plus qu'il ne voulait laisser paraître et il en était presque arrivé à une conclusion certaine.

Depuis son enfance, il avait nécessairement entendu parler souvent du drame de Kéralain, drame dont la société des environs n'avait jamais cessé de s'entretenir. La position sociale de l'accusé ne permettait pas à ses anciens amis de se désintéresser d'une question qui touchait un des leurs et qui, naturellement, donnait lieu à de sérieuses controverses. Les uns — les esprits étroits et bornés, ceux qui ne veulent pas admettre la fragilité des institutions humaines, — ne voulaient pas entendre mettre en doute la culpabilité du condamné. Beaucoup d'autres ne pouvaient se laisser persuader qu'un homme bien élevé, et généreux, se fut tout à coup laissé aveugler par la haine et la colère jusqu'au point de devenir criminel.

Les Montgardec étaient de ces derniers. Il en était de même par rapport à la mort de M. de Kéralain et de sa fille. On trouvait généralement que M. de Rochepleuc avait bien légèrement agi en acceptant la déclaration de deux matelots, amers par M. de Maloy, étaient venus lui faire, un matin, déclaration bien et dûment parapée par un magistrat irlandais. Deux corps, avaient dit ces hommes, celui d'un enfant et celui d'un jeune homme avaient été trouvés sur une plage écartée. Ils les avaient reconnus pour celui de leur châtelain et de sa fille, les avaient fait inhumer et s'étaient mis de cert fracs en règle. Ils réclamaient le prix de leurs soins et disparaissent pour ne plus revenir. Cela servit M. de Ro-

Communication est donnée d'une lettre de M. Taxil Forbout, notaire à Marseille, faisant connaître que notre compatriote M. Paul Armand, a légué à la ville de Cahors sa bibliothèque et sa statuette en bronze de Gambetta, M. le Maire est chargé de prendre livraison de ce legs.

Conformément à la décision du Conseil général du Lot, au sujet de la nouvelle classification des chemins vicinaux de grande communication, le Conseil municipal vote trois journées de prestations et 5 centimes spéciaux ordinaires.

Communication est donnée d'une demande de traitement en faveur du professeur de l'Orphéon de Cahors.

Le conseil vote en principe cette subvention et renvoie à la commission des finances pour fixation de la somme.

Le Maire est autorisé à renouveler la police d'assurance du Musée contre l'incendie.

Est renvoyée à la commission des travaux publics une lettre de M. Ferré, gendre Cabaynes, au sujet du préjudice que lui cause l'exhaussement du quai Cavaignac.

Une demande de secours du maire de Fourmies, en faveur des victimes de l'ouragan du 20 août dernier, est renvoyée à l'examen de la commission des finances.

Avis favorable est donné à une demande du sieur Chassadat, tendant à faire rentrer son fils, soldat à Nice, comme soutien de famille.

Une communication d'un membre du conseil, M. Vincens, au sujet d'un projet de reboisement de la montagne d'Angély, qui appartient à la ville, est renvoyé à l'étude des commissions.

Remise est faite au sieur Durand, employé d'octroi, d'une amende de 50 fr. encourue par cet agent qui vient de donner sa démission.

M. Bousquet, rapporteur de la commission des finances, donne lecture des comptes administratifs pour l'exercice 1894, de l'hospice, des fabriques, du Bureau de Bienfaisance et de l'orphelinat d'Arnis.

Ces comptes se balancent de la manière suivante :

Hospice : compte administratif de 1893, 93,573 francs 98 de recettes et 91,862 fr. 27 de dépenses; excédent de recettes, 1,711 fr. 71.

Budget supplémentaire de 1894, 9,292 fr. 82 de recettes, 9,288 fr. 11 de dépenses; excédent de recettes, 9 fr. 71.

Fabriques des églises : Cathédrale, recettes, 12,536 fr.; dépenses, 12,408 fr. 05. — Saint-Urcisse : recettes, 2,377 fr. 15; dépenses, 1,961 fr. 35. — Saint-Barthélemy : recettes, 3,041 fr. 05; dépenses, 2,883 fr. 05. — Saint-Georges : recettes, 1,449 fr. 95; dépenses, 1,412 fr. 45. — Cabessut : recettes, 1,693 fr. 75; dépenses, 1,687 fr. 05. — Lacapelle : recettes, 167 francs; dépenses, 167 fr. — Larozière : recettes, 163 fr. dépenses, 159 fr. — Saint-Cirice : recettes, 185 fr.; dépenses, 185 fr. — Bégoux : recettes, 431 fr. 60; dépenses, 405 fr. — Saint-Henri : recettes, 180 fr.; dépenses, 130 fr.

Le conseil donne un avis favorable au compte des fabriques à l'exception de ceux de la fabrique de Saint-Urcisse, qui ne les a pas présentés conformément à la dernière loi sur les fabriques.

Les comptes du bureau de bienfaisance de 1893 se balancent par 3,323 fr. 19 de recettes et 1,683 fr. 11 de dépenses.

Le budget supplémentaire de ce même établissement, pour 1894, se solde par 2,926 fr. 51 en recettes et en dépenses.

chepleuc à faire dresser l'acte de décès de son malheureux gendre.

XXII

Les esprits frondeurs, ceux qui sont toujours portés à voir le mal, blâment M. de Rochepleuc. Les personnes bienveillantes pensèrent qu'il avait pour but, — si tant est que son gendre fût vivant — d'assurer sa sécurité et de prévenir des recherches que la police eût pu organiser.

Nous devons avouer que telle avait été d'abord son intention. Ce n'est que plus tard que son désir et les propos de Bertrand aidant, il en était arrivé à se persuader de la mort de M. de Kéralain.

Toutes ces particularités ne s'étaient pas présentées à l'esprit d'Henry quand, en Italie, M. Martini lui avait confié qu'un secret mortel pesait sur sa destinée. Elles ne pouvaient manquer de le frapper quand il retrouva Cécile à Kéralain.

La réflexion de Mme de Montgardec relativement à la ressemblance de Cécile avec le mari d'Yvonne l'avait tout à fait éclairé, et ses présumptions étaient devenues des certitudes; mais Cécile avait promis de se confier à lui et il ne lui convenait pas de hâter l'heure de la confidence qu'on lui avait annoncée. Il connaissait maintenant quel était le motif du séjour de Cécile à Kéralain; mais il ne voyait pas comment celle-ci pourrait arriver au but qu'elle s'était proposé, ni de quelle façon il pourrait lui venir en aide. Ce n'était pas devant Mme de Kéralain qu'il pouvait poser à Cécile les questions qui, malgré tout, lui brûlaient les lèvres. Il sentait que mille dangers environnaient sa fiécée. Il se contenterait de veiller sur

Quant à l'orphelinat d'Arnis, ses comptes se soldent par 2,336 fr. de recettes et 2,327 fr. de dépenses.

Sur le rapport de M. Parazines, le conseil décide qu'un bec de gaz sera placé à l'entrée de la rue Saint-Géry, à l'angle saillant du jardin du sieur Galle. — Est rejetée une demande de bec de gaz dans l'impasse de la Chantrerie.

Sur le rapport de M. Besse, le conseil, sous réserve des contributions des riverains, accorde une borne-fontaine aux habitants de la rue Saint-Priest. Cette fontaine sera placée contre la maison Pouget — Une somme de 60 fr. est accordée à titre de secours à Adèle Tulet, pour l'aider à réparer sa maison.

Sur le rapport de M. Rouff, le conseil fait droit à la demande de Mme Heydet au sujet du règlement du prix d'un terrain dans l'avenue de la Gare. Le montant est fixé à 835 fr. 20.

Une somme de 290 fr. est accordée à M. Pagès, vétérinaire, pour frais d'autopsie de chiens.

Au cours de la même séance, M. Périès, rapporteur de la commission des finances, a présenté les comptes administratifs de la ville, clos au 31 mars 1894. Les chiffres relevés dans ces comptes sont assez intéressants pour être publiés. Nous les donnerons dans notre prochain numéro.

Lycée Gambetta

M. Jalbert, surveillant général au lycée d'Auch, licencié ès-lettres, officier d'Académie, est nommé surveillant général, faisant fonctions de censeur, au lycée Gambetta, en remplacement de M. Laurent-Détré, nommé au lycée de Guéret.

M. Lascourrèges, économiste au lycée de Guéret, est nommé économiste au lycée Gambetta, en remplacement de M. Bonnefoy, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Labonne, commis d'économat au lycée de Dijon, est nommé commis d'économat au lycée Gambetta, en remplacement de M. Caminade, nommé au lycée de Clermont-Ferrand.

M. Willard, chargé de cours d'allemand au lycée de Laval, est nommé chargé de cours d'allemand au lycée Gambetta, en remplacement de M. Anstett, nommé au lycée de Moulins.

M. Jourdan, chargé de cours au lycée du Puy, est nommé chargé de cours de sixième au lycée Gambetta, en remplacement de M. Anglarès, admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite et nommé professeur honoraire.

Nous ne saurions nous empêcher, en mentionnant ce mouvement, d'adresser notre adieu ému à nos deux compatriotes, MM Bonnefoy et Anglarès. Adieu est d'ailleurs inexact, car nous espérons que ces excellents fonctionnaires se fixeront dans notre ville, où on les estime et on les aime comme ils le méritent.

Tout le monde, à Cahors, connaît M. Bonnefoy dont la rigide probité, le zèle actif, le souci constant de ses devoirs, l'affection pour notre vieux lycée étaient légendaires. Le personnel, les parents et les élèves lui conserveront dans sa retraite un souvenir reconnaissant, ratifiant ainsi les éloges que lui adresse, dans une lettre flatteuse, l'administration supérieure.

Et qui ne connaît aussi M. Anglarès? Il donnait il y a un mois, ses dernières leçons aux petits-fils de ses premiers élèves. M. Anglarès, mû d'un scrupule professionnel, a demandé sa retraite. En dépit des brillants résultats de son enseignement, il estimait que son âge pouvait ne pas lui laisser toutes les forces nécessaires pour remplir

elle. Jusqu'à nouvel ordre, là devait se borner son rôle.

Le temps passe vite quand on cause avec ceux que l'on aime : la nuit allait bientôt venir et Henry n'avait pas encore songé à prendre congé. Mme de Kéralain lui rappela qu'il avait une assez longue course à faire pour regagner sa demeure et elle l'engagea à ne pas tarder davantage.

— Dans cette saison, dit-elle, je n'aime pas à savoir mes amis si tard dans les bois.

Henry, les mains encore endolories, n'avait pris qu'une canne légère, mais il avait, comme toujours, glissé son revolver dans sa poche. Il le lui montra, elle se sentit rassurée.

Henry partit donc gaiement, marchant d'un pas allègre et sifflant entre ses dents un air breton qui avait bercé son enfance. La soirée était froide, le temps couvert, les allées du bois sombres et désertes. Tout à coup son pied heurta quelque chose... comme un morceau de bois jeté en travers de la route. Il fit un faux pas et manqua de tomber. Au même instant un énorme chien, celui de l'aveugle qu'il avait précédemment rencontré, se précipita vers lui et lui sauta à la gorge; il sentait déjà les crocs du bull s'enfoncer dans sa chair quand un homme sortit du bois, un bâton à la main, et s'élança vers le chien qu'il frappa d'un coup bien asséné.

Le chien lâcha Henry et se retourna vers le nouvel arrivant. Henry put alors tirer son revolver de sa poche et fit feu sur l'animal affolé. Celui-ci tomba sur le sol et ne se releva plus.

(A suivre)

ses fonctions comme il désirait le faire. Et, brèvement, dans une crainte que nous savons exagérée, il a passé la main.

M. Anglarès était, croyons-nous, le dernier survivant, en activité, des professeurs de notre Gambetta; de pareils professeurs n'expliquent-ils pas de pareils élèves?

MM. Bonnefoy et Anglarès ont prouvé une fois de plus, que l'Université est toujours une école d'honnêteté et de vaillance.

Mariage

Mardi, 11 septembre, sera célébré le mariage de M. Besse, avocat, avec Mlle Jeanne Capelle, fille de l'honorable négociant, juge au tribunal de commerce.

Nous adressons aux futurs époux nos vœux les plus sincères de bonheur.

Liquidation judiciaire

Le tribunal de commerce de Cahors, a prononcé hier, la liquidation judiciaire de la maison Jean Cangardel et fils.

M. Greil a été nommé juge commissaire, MM. Séguy et Martine, liquidateurs provisoires. Voici quelle serait la situation, d'après le bilan déposé par M. Cangardel :

Actif : 1,177,180 fr. 74 c.
Passif : 784,227 fr. 72 c.

L'ouverture des écoles

Le ministre de l'Instruction publique vient d'adresser aux préfets une circulaire pour leur rappeler que lorsqu'il s'agit de l'ouverture d'une école, l'avis du conseil départemental d'hygiène est obligatoire dans tous les cas, que l'établissement à ouvrir soit une école publique ou bien une école privée. Mais cette consultation devra être obtenue dans un court délai. Elle est destinée à permettre à M. l'inspecteur d'académie de s'assurer, en toute connaissance de cause, s'il y a lieu de faire opposition à l'ouverture de l'école dans l'intérêt de l'hygiène, conformément à l'article 38 de la loi du 30 octobre 1886.

Or, le dernier paragraphe du même article spécifie qu'à défaut d'opposition, l'école est ouverte à l'expiration du mois sans autre formalité, c'est-à-dire dans le mois qui suit la délivrance du récépissé faite par l'inspecteur d'académie (décret du 18 janvier 1887, article 160).

Il est donc de toute nécessité que l'avis demandé parvienne assez à temps pour qu'une décision motivée soit prise en cas de besoin dans le délai imparti par le législateur.

Musiques militaires

De la *Petite République* :

En raison des grands manœuvres, et par suite de la circulaire qui ordonne le renvoi anticipé de partie des classes de 1891 et 1892, le ministre de la guerre se voit dans l'obligation, apprenons-nous, d'autoriser les commandants de corps d'armée de treize régions sur dix-huit, à suspendre jusqu'au printemps prochain l'audition des musiques militaires sur les promenades publiques.

Les emplois civils

Le ministre de la guerre vient de fixer au lundi 26 septembre l'examen primaire exigé de tous les sous-officiers, candidats aux emplois civils des trois premières catégories.

Les compositions écrites seront corrigées par les commissions d'examen; elles devront parvenir au ministère avec le procès-verbal de l'examen oral de chacun des candidats, le 20 octobre au plus tard.

Aucune proposition nouvelle ne devra être adressée après cette date; les propositions renouvelées seront transmises le 1^{er} novembre.

Syndicat des Planteurs de Tabac

M. Capy, président du Syndicat des planteurs de tabacs, nous adresse le rapport suivant lu et adopté dans la précédente réunion de cette association :

Messieurs,

Notre président honoraire a chargé votre commission de vous transmettre ses regrets de ne pouvoir assister à la réunion d'aujourd'hui, ainsi qu'il l'aurait désiré, afin de vous exposer qu'après des démarches trop souvent répétées, il a réalisé la promesse qu'il nous fit à la séance du 7 Janvier dernier.

Empêché, il nous confie la mission de le représenter, et nous autorise de parler en son nom, dans l'exposé dont il nous a donné le dépôt.

Vous savez tous, Messieurs, que le point capital de notre programme a été celui d'obtenir la garantie de la récolte du Tabac si crdellement éprouvée par les intempéries.

Nous avons à cet effet, sollicité maintes fois la bienveillance de nos représentants, notamment M. Talou, notre député de Cahors, auprès duquel nous avons toujours trouvé un bon accueil et la résolution de poursuivre la réalisation de la promesse qu'il nous fit ici dans cette enceinte, en prenant possession de la présidence d'honneur que nous avons bien voulu lui offrir.

Hier, il a été heureux de nous dire qu'avec le concours éclairé de M. Rey, député de la 2^e circonscription de Cahors, ils avaient obtenu la garantie depuis si longtemps désirée par les planteurs. La caisse des planteurs de tabac est dorés

et déjà établie, par le Conseil général du Lot, qui nous alloue une somme de 1000 francs en attendant nos cotisations et la subvention que l'Etat certainement nous accordera.

Conséquemment, votre commission vous invite à adresser au Conseil général du Lot et notamment à ses deux valeureux et éclairés membres, M. Talou et M. Rey, nos chaleureux remerciements.

L'assemblée se joint à nous à l'unanimité.
Pour la commission
Le Président,
CAPY.

Bracelets perdus

Ces jours derniers, deux bracelets d'enfants, l'un en or et l'autre en argent, ont été trouvés sur la voie publique et déposés au bureau de police, où ils sont à la disposition des personnes qui les ont perdus.

Vol de vin

Le nommé Bach Jean, manoeuvre, domicilié rue St-Barthélemy, 4, a été arrêté pour avoir volé une certaine quantité de vin à son voisin, M. Pradaude, employé d'octroi; le sieur Bach a été condamné plusieurs fois pour vols.

La Circulation de la monnaie

Divers journaux ont appelé l'attention sur la nécessité de remplacer, dans la circulation, les monnaies divisionnaires italiennes. Nous apprenons que l'administration a déjà fait mettre en circulation des monnaies d'argent provenant de l'encaisse de la Banque qui en possède des approvisionnements importants. Enfin, l'administration des monnaies a commencé la fabrication de nouvelles pièces de 50 centimes et pourra en livrer, avant la fin du mois, pour plusieurs centaines de mille francs.

Disons, à ce propos, que la loi ne permet plus la frappe que de 12 millions de pièces d'argent, mais la loi votée récemment autorise la frappe de 4 millions seulement cette année.

En ce qui concerne les monnaies de bronze, le ministère des finances a reçu tout récemment de Belgique pour 4 millions de sous français. Les comptables du Trésor ont reçu des instructions formelles leur prescrivant de mettre ces monnaies dans la circulation et d'éliminer ainsi les sous étrangers.

Enfin, des mesures sont prises pour assurer le renvoi en Italie de notables quantités de sous italiens.

Tentative de déraillement

Jeudi matin, le train 1112 allant de Montauban à Lexos, s'est heurté entre les gares de Ville-Bourbon et de Villenouvelle à une volumineuse pièce de bois placée en travers de la voie.

Le chasse-pierres a rejeté la poutre de côté, la machine a légèrement sursauté sans cependant dérailler, et le marche-pied de gauche de la locomotive a été complètement tordu.

Cet accident, heureusement sans conséquences graves, paraît être dû à la malveillance.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 1^{er} au 8 septembre 1894

Naissances

Dunes Raymond, rue Peletier.
Ayot Ida, à Larozière.
Galaret Françoise, imp. Dédreïn.
Cambou Marguerite, rue Ste-Catherine, 5.
Teulet Léonie, à Cabessut-Haut.
Bayrou Marcel, à Cavaniès.
Gairal Jean, rue du Portail-Alban.
Soubiroux Pierre Impasse de la Citadelle.

Décès

Sastres Suzanne, ép. Lurie 75 ans, à St-Henri.
Lacombe Jean, cultivateur, 75 ans, rue du Four Ste-Barbe, 11.
Mérignot Isabelle, 26 ans, ép. Linas, à Lacapelle.
Contival Antoine, jardinier, 62 ans, rue des Maures, 10.
Lurguie Charles, 2 ans, rue de l'Hôtel-de-Ville.
Blanc Louis, 22 jours, à Cabazat.
Andral Marie, 72 ans, V^e Rigal, rue Paramelle.

AGRICULTURE

Marchés aux prunes de Tonneins

Apport, 200 quintaux. Vendues, 200 quintaux. Voici les cours pratiqués :
60/5, 22 fr.; 70/5, 18 fr.; 90/5, 15 fr.; 100/5, 11 fr.; 110/3, 8 fr.

Les vendanges

Dans le Languedoc, les vendanges ont commencé, aux environs de Béziers. On pourrait boire déjà du vin nouveau de Petit-Bouschet et d'Alicante-Bouschet.

Au marché de la Villette

Au marché du lundi 3 septembre, sur 3,208 têtes de gros bétail (bœufs, vaches et taureaux), il n'y avait que 288 bœufs américains et 267 bœufs africains.

La vente a été bonne, on n'a constaté que 86 renvois; tous les pronostics sont à la hausse pour les prochains marchés.

Les Américains se sont payés de 150 à 160 fr.

les 100 kilos et les africains ont été vivement enlevés à 140 fr.

Du côté des moutons, 14,975 têtes; sur ce nombre, 510 moutons aveyronnais et 6,980 moutons d'Afrique. Les affaires ont été actives et les cours très fermes.

On annonce de Marseille qu'une maison de cette ville serait en train de traiter en ce moment un marché de un million de moutons avec l'Amérique.

Ce chiffre de un million semblera à tout le monde un peu gros.

La culture du blé

Voici quelques renseignements intéressants touchant la culture du blé.

Tous les mois, il se fait une récolte sur le globe; en janvier: en Australie septentrionale, au Chili, au Venezuela, en Nouvelle-Zélande, au Pérou et autres puissances de l'Amérique du Sud. En février et mars: aux Indes et en Egypte.

En avril: en Perse, Syrie, Chypre et Asie-Mineure.

En mai: en Chine, Asie-Centrale, Japon, Algérie et Maroc.

En juin: en Californie, Orégon, Etats-du-Sud des Etats-Unis, Espagne, Portugal, Italie, Hongrie, Roumanie, Russie méridionale, Sud de la France.

En juillet et août: Sud de l'Angleterre, la France, Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Allemagne, Autriche, Suisse, Pologne, Danemark, Hollande et Belgique.

En septembre et octobre: Ecosse, Angleterre septentrionale, Suède, Russie du Nord.

En novembre: Afrique méridionale, Pérou et Nord de l'Australie.

En décembre: Australie méridionale, Chili et la Plata.

Les blés de tous ces pays peuvent arriver en France à très peu de frais.

Les blés américains, par exemple, viennent de New-York par des trains spéciaux parcourant des distances énormes pour le prix d'un simple voyage de Paris à Versailles.

Quant au fret de New-York au Havre ou à Bordeaux, il coûte 7 fr. 80 par mille kil. de blé, soit 0,80 par cent kil.

La France était, avant 1870, la grande productrice du blé; depuis, la Russie, la Hongrie, l'Australie, les Etats-Unis d'Amérique sont venus, en concurrents sérieux, battre notre commerce de grains.

FAITS DIVERS

Les orages

Saint-Omer, 5 septembre.

Une pluie mêlée de grêle est tombée hier soir vers sept heures avec une violence extraordinaire.

Nantua, 5 septembre.

Hier, la foudre est tombée sur la Ferme de Pré-de-Joux et a mis le feu au fenil. Les flammes ont gagné le bâtiment d'habitation, qui a été complètement brûlé; les pertes s'élèvent à 20,000 francs environ.

Dijon, 5 septembre.

Un orage s'est déchaîné à Montigny-sur-Armaçon avec une grande violence, et la foudre est tombée sur une maison d'habitation appartenant à M. Macaire Martin. Grâce aux prompts secours apportés par les pompiers et les habitants du village, les bâtiments voisins ont été préservés.

Albi, 5 septembre.

Un véritable cyclone s'est abattu sur Albi et les environs; pendant un quart d'heure un vent épouvantable a soufflé, déracinant de vieux arbres, renversant les charrettes chargées, découvrant les toits des maisons; puis une pluie de grêle est venue, semant le désastre partout.

Sur une longueur de plus de vingt kilomètres, l'aspect de la campagne est lamentable. Les vignes sont hachées comme par la mitraille, les pieds seuls restent debout, sans feuilles et sans raisins. La perturbation atmosphérique a été telle que dans la gare de Teissonnières on ramassait du gibier tué par les grêlons, dont quelques-uns étaient plus gros qu'un œuf. En plusieurs endroits, l'amoncellement de la grêle était tel qu'on dut avoir recours à la pelle pour se frayer un passage.

La vendange, déjà compromise par la réapparition du blackrot, est complètement anéantie; de nombreux propriétaires sont ruinés.

Le traitement du croup

M. Roux, collaborateur de M. Pasteur a communiqué au Congrès d'hygiène de Budapest, le traitement du croup qu'il a expérimenté avec succès. Ce traitement consiste dans des injections sous-cutanées de serum, pris sur l'animal vacciné, contre la diphtérie.

Un dompteur blessé par ses lions

Les lions de Juliano, qui se sont montrés si bons princes vis-à-vis des barbiers de Levallois-Perret, ne sont décidément pas aussi moutons qu'ils en ont l'air.

L'un d'eux, César, vient en effet, à la fête des Loges, de blesser cruellement le jeune dompteur. Entre ses puissantes mâchoires, il a saisi le bras gauche de ce dernier et l'a à demi broyé.

N'ayant sous la main ni une fourche, ni même un fouet, le blessé dut, pour se dégager, frapper à grands coups de poing sur la tête du fauve. Il est sorti de la cage perdant son sang en abondance, devant un public affolé par cette scène atroce.

Son état paraît assez grave.

Déjà en mai dernier le jeune dompteur avait été grièvement blessé par la lionne Saïda.

Un détail: les fauves de Juliano lui viennent de Mme Bob-Walter, l'artiste qui eut l'idée originale, l'an dernier, d'exécuter la danse serpentine au milieu des lions.

Moyen de conserver le beurre frais

Mélez parfaitement ensemble 30 grammes de sucre, 30 grammes de salpêtre bien pur et 60 grammes de sel, le tout en poudre fine et pétrissez avec quatre livres de beurre bien lavé et ressuyé; mettez en pot et pressez de manière à ne point laisser de vide. Couvrez d'un double linge enduit de beurre frais: remplissez à mesure que le beurre s'affaisse. Quand il ne baisse plus, couvrez d'une couche légère de beurre fondu à petit feu puis d'un lit mince du mélange de sels, et fermez le mieux possible. Le beurre ainsi préparé peut se conserver un an et plus avec une agréable saveur. Il est préférable de n'employer que de petits pots afin de ne pas les laisser en vidange quand ils sont entamés, ou il faut avoir soin de les recouvrir d'eau salée.

Moyen de faire de l'eau-de-vie avec l'apparence de la vieillesse

Pour 5 litres d'eau-de-vie on prend 3 litres d'alcool dans lesquels on verse une infusion de 1 gramme et demi de thé noir faite dans un demi-litre d'eau, on ajoute un caramel fait de 100 grammes de sucre et d'un demi-verre d'eau. Pour donner à l'eau-de-vie la couleur qu'elle acquiert par un long séjour dans les fûts de bois de chêne on fait une décoction de copeaux de bois de chêne et on joint de cette décoction à l'eau-de-vie la quantité nécessaire pour lui donner un couleur convenable. L'eau-de-vie pourra être employée ainsi, mais elle sera plus agréable si on joint cinq petits verres à liqueur de bon rhum.

On devra, avant tout, mêler à l'alcool 2 gouttes par litre d'alcali volatil, dont l'effet sera d'adoucir l'acreté de l'alcool et de vieillir ce cognac.

Purée de volaille

Hachez fin des chairs de volailles, et les pilez dans un mortier, en ajoutant deux à trois cuillères de béchamel réduite. Ayant bien pilé, vous passez cette pâte avec de la béchamel, et vous passez à l'étamine; si elle est trop épaisse, mêlez un peu de crème bouillie. Cette purée se sert sur un plat garni de croûtons frits, avec des œufs pochés par-dessus, ou sur un gâteau de riz et de volaille.

Dernières nouvelles

Mort du Comte de Paris

Buckingham, 8 septembre.

M. le Comte de Paris est mort ce matin à 7 h. 40.

Au moindre malaise

Hesmond (Pas-de-Calais), le 6 août 1894. — Au moindre malaise, les personnes qui ont fait usage de vos Pilules Suisses ont été soulagées immédiatement: maux de tête, névralgies, lassitude, constipation, douleurs et embarras quelconques disparaissaient aussitôt. Vous pouvez publier ma lettre. (Sig. lég.)

E. LOUCHET, instituteur.

A. M. A. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

LILLE (Nord)

Béni soit le jour où j'ai connu les **Pilules Gicquel**. Depuis bien des années je souffrais de l'estomac, j'avais des vomissements de bile et de glaires, des maux de tête atroces, une constipation que rien ne pouvait faire céder, car les sels purgatifs ne faisaient qu'm'échauffer les intestins. J'étais devenu d'une faiblesse extrême. Depuis un mois je fais usage de ces bonnes **Pilules Gicquel** qui m'ont complètement guéri.

Signé: G. Ebstein, à Lille.

MAISON

Bien aménagée à louer, en partie ou totalité, située rue Lestieu. Eau dans la maison et water-closets à l'anglaise. — Prix modéré. S'adresser pour visiter, chez M. Arnaudet, rue Fénélon.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN AUVERGNE

et dans le Limousin

Avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1er Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comprenant les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chambet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

2° Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Laurière pour le point de départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :

1° Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon;

2° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chambet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche);

2° Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

Table with columns for GARES de départ, ITINÉRAIRE A, ITINÉRAIRE B, ITINÉRAIRE C and prices for various routes like Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers, Nantes, Poitiers, Angoulême, Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban, Toulouse.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, aux prix du tarif G. V. n° 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. — Sommaire du numéro du 8 septembre :

Gravures : Portraits : Monsieur le comte de Paris. — Angleterre : Stowe-House, résidence de Monsieur le comte de Paris. — Façade principale du Château. — Façade sur la cour. — Le grand salon. — Le salon de marbre. — Le salon de musique. — La salle à manger. — La Bibliothèque. — Vues prises dans le parc. — Beaux-Arts : La maîtrise d'Ecouen, tableau de M. d'Entzaygues (Charles Bertrand). — Armée : Les manœuvres de forteresse. — Autour de Vaunjours, avant le Siège. — Etablissement du chemin de fer Decauville, pour le transport des pièces à Montfermeil. — Officiers d'artillerie à pied, travaillant dans un réduit. — Une pièce de siège en batterie. — Le Moulin de Montfermeil. — Le général Saussier visitant les travaux. — Construction d'une batterie de siège. — Le départ des travailleurs. — Industries pittoresques : Les cuiseurs de crustacés. — La saison à la mer : Croquis de plage.

Texte : Chroniques : Le courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Les cuiseurs de crustacés, par Guy Tomel. — Le sport, par Archiduc. — Autour de la vélocipédie, par F. de Villemont. — La semaine scientifique, par le docteur Servet de Bonnières. — La guerre en Corée, par P. Maria. — Explications des gravures, Echees, Récréations, Rébus, Revue comique, Bibliographie, Science amusante, etc. — Nouvelle en cours de publications : Noblesse, par Ch. de Coynart. — En supplément : « Rédemption », roman par M. G. Lenôtre, illustrations de M. P. Vidal.

Le numéro : 50 centimes.

UNE DÉPENSE INTELLIGENTE

Qu'est-ce qu'une dépense intelligente ? C'est celle qui rapporte un profit considérable, bien supérieur à la somme déboursée.

Le patron d'un vêtement coûte, lorsqu'il est bon, de 1 fr. 50 à 4 fr. ; 240 patrons repréentent donc plus de 300 fr.

Un dessin de tapisserie, un modèle d'ouvrage manuel, un échantillon de tricot, ou crochet, coûtent, en moyens, quelques francs chacun ; deux ou trois cents de ces objets équivalent, à peu de chose près, à la valeur des patrons, ci-dessus indiqués.

Si, en outre, on joint à ces travaux variés des romans intéressants, convenant à tous les membres de la famille, jeunes et vieux, des articles variés, des conférences musicales servant de guide à l'étude du piano, des articles d'instruction, d'éducation, de savoir-vivre, des recettes éprouvées par le ménage, et la tenue de la maison, on reconnaît aisément qu'un abonnement à la Mode Illustrée est la dépense la plus intelligente et la plus avantageuse qui se puisse faire : c'est un placement qui rapporte, en économies, plus de trente fois ses débours.

La Mode illustrée, Journal de la Famille, sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND, offre gratuitement, chaque semaine, un Supplément littéraire, avec pagination spéciale, et consacré à des romans illustrés.

Un numéro, composé de 12 pages in-4°, est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris.

Prix pour les Départements. — Première édition : Trois mois, 3 fr. 50 ; — Six mois, 7 fr. ; Douze mois, 14 fr.

Quatrième édition : Trois mois, 7 fr. ; — Six 13 fr. 50 ; — Douze mois, 25 fr.

On s'abonne également dans toutes les librairies des départements et dans tous les bureaux de poste.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse, showing departure and arrival times for various stations like Brive, Gignac-Cressensac, Souillac, Cahors, Montauban, and Toulouse.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris, showing departure and arrival times for various stations like Montauban, Cahors, Gignac-Cressensac, Brive, and Paris.

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules from Cahors to Libos, showing departure and arrival times for stations like Mercuès, Arrêt Douelle, Parnac, Luzoch, Castelbranc, Arrêt Prayssac, Puy-Evêque, Duravel, Soturac-Touzac, Fumel, and Libos.

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules from Libos to Cahors, showing departure and arrival times for stations like Fumel, Soturac-Touzac, Duravel, Puy-Evêque, Arrêt Prayssac, Castelbranc, Luzoch, Parnac, Arrêt Douelle, Mercuès, and Cahors.

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, showing departure and arrival times for stations like Cabessut, halle, Arcambal, Vers, Saint-Géry, Conduché, St-Cirq, halle, St-Martin-Lab, Calvignac, halle, Cajarc, Montbrun, Toirac, Lamadelleine, and Capdenac.

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, showing departure and arrival times for stations like Capdenac, Lamadelleine, Toirac, Montbrun, halle, Cajarc, Calvignac, halle, St-Martin-Lab, St-Cirq, halle, Conduché, Saint-Géry, Vers, Arcambal, Cabessut, halle, and Cahors.

Advertisement for VIN de VIAL, a tonic and reconstituent containing quinine and phosphorus. It includes a logo with a figure and text describing its benefits for various ailments.

Advertisement for 'Huile à graisser' (greasing oil) for use on bicycle wheels and other machinery. It also advertises a printing shop 'IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE' for sale.



Advertisement for 'VÉLOCIPÈDES' (bicycles) from the 'Premières marques françaises et anglaises'. It lists various models and agents like Jean LARRIVE aîné.

Advertisement for 'PLUS de CHEVAUX COURONNÉS!!!' (more crowned horses!!!) featuring a logo of a horse and text about horse care and veterinary services.